



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE 2022

ÉDITION SPÉCIALE

L'Assemblée générale des actionnaires d'EDF s'est tenue jeudi 12 mai 2022, Salle Pleyel à Paris.

DÉROULÉ DE LA SÉANCE

10h00 - Ouverture de la séance par Jean-Bernard Lévy, Président-Directeur Général qui remercie les actionnaires pour leur présence.

10h07 - Pierre Todorov, Directeur Exécutif du Groupe en charge du Secrétariat Général, procède à l'ouverture juridique de l'Assemblée.

DISCOURS DU PRÉSIDENT (extraits)

10h13 - Jean-Bernard Lévy : Je tiens d'abord à vous remercier d'être venus nombreux pour échanger sur la situation, les résultats et les perspectives de votre Groupe. C'est le signe de votre intérêt et plus encore de votre attachement à EDF. Et je me réjouis, après deux années d'assemblée générale à huis clos, de vous retrouver physiquement.

Ce début d'année 2022 a été riche en événements, mais il est nécessaire de prendre le temps de revenir sur l'année écoulée, qui fut intense et marquée par de nombreux succès.

Concernant le **nucléaire**, le premier pilier de notre production décarbonée, nous avons vécu une année importante. L'annonce historique du Président de la République le 9 novembre 2021 sur la construction de nouveaux réacteurs nucléaires constitue pour notre pays le coup d'envoi d'un nouvel élan pour notre filière énergétique. Concernant l'autre pilier majeur de notre production décarbonée, **les énergies renouvelables**, la dynamique de croissance s'accélère d'année en année, dans un marché toujours plus compétitif. Notre activité se développe rapidement en France et sur tous les continents avec un vaste portefeuille de projets d'environ **76 GW bruts**, équilibré entre éolien et solaire.

Dans le domaine **des clients et services**, nous consolidons nos parts de marché et nous innovons. Sur le marché de la mobilité électrique, la croissance s'accélère avec près de 200 000 points de charge installés et gérés à la fin 2021. Nous sommes leader dans deux segments, avec Pod Point, numéro un des bornes de recharge chez les particuliers au Royaume-Uni, et avec Izivia, numéro un de l'exploitation des bornes sur la voie publique en France.

Dividende 2021

0,58 € par action

avec option de paiement en actions nouvelles.

- Taux de distribution du résultat net courant de 45%⁽¹⁾
- Du 20 mai au 7 juin 2022 inclus⁽²⁾ : période d'exercice de l'option de paiement du solde en actions nouvelles
- 0,28 € : solde du dividende ordinaire
- 0,338 € : solde du dividende majoré
- Engagement de l'État à opter pour un paiement en actions du dividende 2021
- 7,44 € : prix d'émission des actions nouvelles remises en paiement du solde du dividende

Pour en savoir +

⁽¹⁾ Taux de distribution du résultat net courant ajusté de la rémunération des emprunts hybrides comptabilisée en fonds propres et calculé sur la base du nombre d'actions au jour de la publication des résultats 2021, le 18 février 2022.

⁽²⁾ La date de fin d'exercice de l'option peut varier d'un intermédiaire financier à l'autre. **Pour les actionnaires au nominatif pur, cette date a été fixée au 3 juin 2022.**

À l'international, 2021 fait date grâce à plusieurs succès emblématiques. Edison a connu l'une de ses meilleures années depuis la reprise par EDF en 2011 et est désormais recentré sur les activités cœur d'EDF. Aux Émirats Arabes Unis, nous avons remporté en consortium un vaste projet de système de transmission sous-marine haute tension en courant continu, une première dans la région du Moyen-Orient. L'acquisition de savoir-faire dans les domaines de l'éolien offshore, de la mobilité électrique ou des installations solaires grâce à nos activités à l'international contribue ainsi à l'ensemble du Groupe, au bénéfice direct de nos clients.

Votre Groupe est solide et construit en responsabilité des solutions de décarbonation pour ses clients. Mais, vous le savez, il est aussi confronté en ce début d'année 2022 à des difficultés, tout en étant dans un même temps conforté dans son rôle d'acteur majeur de la transition énergétique.

Au premier trimestre 2022, deux événements ont eu un impact significatif sur nos comptes.

Nous avons dû réviser à deux reprises nos estimations de production nucléaire sur 2022 et 2023, du fait de l'arrêt de certains réacteurs nucléaires pour mener les analyses relatives au constat de défauts de corrosion sous contrainte sur des tuyauteries. Par ailleurs, en mars sont intervenus le décret et les arrêtés mettant en œuvre la décision d'attribuer 20 TWh d'Arenh supplémentaires à nos concurrents pour 2022. Vous le savez, tant le prix que les conditions de ces attributions nous pénalisent considérablement. Je vous informe qu'au vu de ces textes, je viens d'adresser à l'État un recours gracieux pour en demander le retrait.

1/ Premier enjeu, le renforcement de la structure bilancière du Groupe

Début avril, nous avons pu mener une augmentation de capital d'un montant de 3,150 milliards d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription. Conformément à son engagement, l'État actionnaire a souscrit à l'augmentation de capital à hauteur d'environ 2,7 milliards d'euros. Cette opération financière a été menée dans des délais record et des conditions remarquables. Je tiens à féliciter les équipes d'EDF mais également vous tous, actionnaires d'EDF, pour votre soutien au moment de la souscription.

Le plan d'actions inclut également la réalisation de cessions supplémentaires, à hauteur d'environ 3 milliards d'euros sur la période 2022-2024, et une option de versement de dividendes en actions pour les exercices 2022 et 2023.

Alors que nous nourrissons les plus hautes ambitions pour le rôle du Groupe dans l'avenir et en particulier dans la décarbonation de notre pays, ces mesures sont indispensables pour permettre à EDF de continuer à investir et garantir sa robustesse à court et moyen terme.

2/ Deuxième grand enjeu, la relance du nucléaire civil

Le discours du Président de la République à Belfort le 10 février dernier est un discours fondateur. Car la construction de 6 et peut-être 14 EPR, le développement des réacteurs modulaires - les SMR -, et l'accélération des constructions d'éoliennes en mer et des fermes solaires, s'inscrivent dans l'histoire énergétique de notre pays.

3/ Troisième enjeu majeur pour EDF, le défi renouvelé du changement climatique et du monde de demain

Il y a deux ans déjà, chers actionnaires, vous avez adopté la raison d'être du groupe EDF « Construire un avenir énergétique neutre en CO₂, conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants ». Depuis, nous nous sommes mobilisés et nous avons mis en œuvre un plan de transition climatique articulé autour de trois axes :

- Réduire encore les émissions de gaz à effet de serre du groupe EDF, alors qu'elles sont déjà très inférieures à celles des autres grands producteurs d'électricité. Nous avons pris dès 2018 l'engagement de réduire nos émissions directes de gaz à effet de serre jusqu'à les rendre nulles ou quasi nulles d'ici 2050. C'est le concept de Net Zero, qui guide toutes nos décisions d'investissement.
- Adapter les installations du Groupe aux conséquences du changement climatique. Par exemple, le Groupe a lancé ADAPT, un programme qui

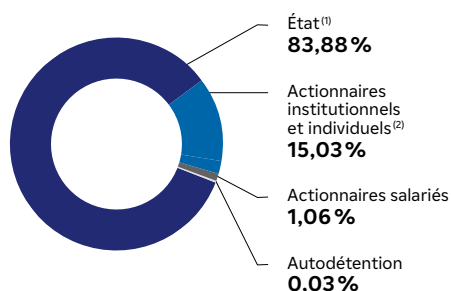
L'AG en chiffres

- Quorum : 90,87%
- 25 projets de résolutions proposés par le Conseil d'administration ont été approuvés avec un taux moyen de 98,53%, dont 99,87% pour la résolution relative aux objectifs du plan de transition climatique de la Société.
- Les résolutions A, B, C, D proposées par le Conseil de surveillance du FCPE Actions EDF ont été rejetées.

Répartition du capital

7 avril 2022

→ Nombre total d'actions
3736 934 708



(1) Y compris Epic Bpifrance.
(2) Hors salariés.

permet d'analyser le niveau d'adaptation du parc nucléaire existant face au dérèglement climatique.

- Développer les usages de l'électricité décarbonée. Pour cela, le Groupe accompagne les clients dans leur décarbonation et contribue à l'atténuation du dérèglement climatique par les émissions évitées.

Ces enjeux climatiques sont portés au plus haut niveau de l'entreprise, et donc ce jour-même devant vous. Avec beaucoup de fierté, nous soumettons aujourd'hui – pour la première fois – une résolution climat, sur laquelle vous serez amenés à vous exprimer.

Film *Faits marquants de l'année 2021*

Voir le film 



Film *Parlons énergies chez nous*

Aller à la rencontre des citoyens pour les écouter sans intermédiaire et recueillir leurs opinions, attentes, propositions sur l'énergie en général et l'électricité en particulier. C'est le défi que s'est lancé EDF avec Parlons énergies chez vous.

10h33 - Plan de transition climatique du groupe EDF

Pour la première fois EDF soumet à son Assemblée générale une résolution portant sur le climat : le « Say on Climate », une démarche nouvelle et importante dans le cadre de la démocratie actionnariale.

Claire Pedini, Administratrice d'EDF et Référente Climat et Alexandre Perra, Membre du Comité exécutif d'EDF et Référent Climat étaient les invités de cette séquence animée par Frédérique Bedos, journaliste et fondatrice de l'ONG d'Information « Le Projet Imagine ».

Alexandre Perra, Membre du Comité exécutif d'EDF et Référent Climat a déclaré :

*« Cette résolution est importante à plusieurs titres. D'abord parce que la publication du **6^{ème} rapport d'évaluation du GIEC⁽¹⁾** souligne à la fois l'urgence et l'ampleur de l'action nécessaire pour maintenir la hausse des températures à un niveau soutenable et s'adapter aux effets déjà inéluctables. Ensuite parce que **l'action climatique est structurante pour EDF**. Notre Groupe est le premier producteur mondial d'électricité sans émission directe de CO₂. Mais nous savons que nous devons faire encore davantage. Dans le périmètre de nos activités, avec nos clients et, plus largement pour accompagner la décarbonation et la transition climatique des pays où nous sommes présents. Cette résolution climat, c'est l'occasion de partager avec vous, actionnaires d'EDF, la responsabilité qui nous anime et les grands axes de l'action climatique du Groupe. »*

Puis il a ajouté : *« Cette résolution, proposée par le Conseil d'administration, vise à consulter les actionnaires d'EDF, sur la stratégie et les mesures mises en place par le Groupe pour répondre aux défis du changement climatique, une ambition qui figure au cœur de la Raison d'être d'EDF. »*

Claire Pedini, Administratrice d'EDF et Référente Climat a expliqué le rôle important d'une gouvernance appropriée :

« La gouvernance d'EDF vise, depuis longtemps déjà, à porter les enjeux climatiques au plus haut niveau de l'entreprise et à renforcer l'implication et l'engagement du Conseil d'administration sur l'ensemble des sujets liés au climat. Cette gouvernance implique non seulement en premier chef le Comité de responsabilité d'entreprise, que je préside, mais plus largement l'ensemble du Conseil d'administration et chacun de ses membres. Le Conseil examine régulièrement les opportunités et les risques liés au changement climatique et leur impact sur la stratégie du Groupe, ses activités et ses actifs.

EDF, pionnier dans la mise en place des Conseils de Parties Prenantes

Depuis plus de vingt ans, le groupe EDF s'appuie sur différents conseils de parties prenantes externes composés d'experts issus de la société civile qui apportent leur regard sur les orientations stratégiques de l'entreprise.

Le Conseil de Parties Prenantes a succédé, après huit ans de fonctionnement, au Conseil Développement Durable. C'est un collectif multidisciplinaire, paritaire et bénévole composé de treize personnalités issues de la société civile (climatologues, représentants de collectifs d'étudiants, de consommateurs, économistes, acteurs des solidarités...) pour un mandat de trois ans. Le Conseil favorise des entrées et sorties afin de bénéficier d'expertises diverses, et à mi-mandat, la co-présidence est tournante.

Il repose sur une co-présidence de Jean-Bernard Lévy, Président-Directeur Général d'EDF et de Kalina Raskin, Directrice du CEEBIOS, Centre d'études et d'expertises en biomimétisme. Les travaux du Conseil font l'objet de recommandations dans le cadre des débats.

Quelle est la nature de ce conseil, son rôle et son mode de fonctionnement ? Pour le savoir, découvrez la version longue de l'interview de Kalina Raskin par Frédérique Bedos.



Pour en savoir 

(1) GIEC : groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

À titre d'illustration, le Conseil et le Comité de responsabilité d'entreprise ont examiné, en 2021, la stratégie climat et la trajectoire carbone du groupe EDF, la transition juste et inclusive ou encore la question de la finance durable.

Le Comité de responsabilité d'entreprise, qui est chargé de préparer et approfondir certains dossiers en amont de leur présentation au Conseil, examine la manière dont EDF prend en compte dans ses activités les questions liées au changement climatique.»

L'entretien s'est terminé sur la mobilisation et l'implication des parties prenantes :

«La forte implication d'EDF dans les questions liées au climat se retrouve bien aujourd'hui dans toutes nos décisions et à tous les niveaux de l'entreprise.

Au niveau du Comité exécutif mais encore dans des instances telles que le **Comité stratégique RSE** qui rassemble une fois par trimestre le comité exécutif pour travailler spécifiquement les dossiers sous l'angle de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE).

Puis au-delà de ces instances, nous avons aussi à cœur de nourrir tout au long de l'année un dialogue constant et exigeant avec des parties prenantes externes au Groupe. Par exemple avec la mise en place du **“Conseil de parties prenantes”** au niveau du PDG d'EDF, instance pérenne et qui a connu une nouvelle impulsion en 2020 avec l'arrivée de nouveaux membres dont deux climatologues rapporteurs du GIEC, mais aussi d'un représentant du Collectif étudiant **“Pour un réveil écologique”**, l'enjeu du climat étant bien sûr une question fondamentale pour les générations futures.»

Version courte du film **Conseil de Parties Prenantes**

Voir le film 

10h54 - Xavier Girre, Directeur Exécutif du Groupe en charge de la Direction Financière, présente les comptes consolidés 2021.

En 2021, au niveau du compte de résultat, le chiffre d'affaires s'est élevé à 84,5 Mds€, en hausse organique de 21,6%. L'EBITDA a atteint 18 Mds€, soit une hausse de 1,8 Md€ ou +11,3%. Le résultat net courant, à 4,7 Mds€, a plus que doublé, et le résultat net part du Groupe est passé de 650 M€ en 2020 à plus de 5 Mds€ en 2021.

Les résultats 2021, comparés à ceux de 2019 non impactés par la crise sanitaire, s'inscrivent en forte croissance : l'EBITDA est en hausse de près de 8%, et le résultat net courant de plus de 20%.

Au niveau du bilan, la dette nette est restée contenue à 43 Mds€, en hausse de 0,7 Md€ sur l'année, et le ratio dette nette sur EBITDA s'est amélioré, passant de 2,61 fois fin 2020 à 2,39 fois fin 2021.

Les objectifs financiers 2021, à savoir un EBITDA compris entre 17,5 et 18 Mds€, et un ratio d'endettement financier net/EBITDA < 2,8x ont été atteints.

Le Groupe avait lancé un plan de cessions et de réduction des coûts mi-2020, afin de compenser les impacts de la crise sanitaire sur sa situation financière.

Le plan de cessions a été réalisé dès fin 2021, avec 1 an d'avance : les cessions ont représenté 3,7 Mds€ d'impact sur le désendettement économique du Groupe à fin 2021, contre un objectif initial de 3 Mds€ sur la période 2019-2022.

Le plan de réduction des coûts a également été atteint avec une année d'avance : le cumul de réduction des charges à fin 2021 par rapport à fin 2019 s'est élevé à 545 M€ hors inflation, à comparer avec un objectif initial de 500 M€ entre 2019 et 2022. Cet objectif a été atteint tout en continuant à financer le développement du Groupe.

Pour en savoir 

11h03 - Marie Guillemot, Présidente du Directoire de KPMG France, présente les rapports des Commissaires aux comptes.

Résultats annuels 2021

- Chiffre d'affaires
84,5 Mds€
+21,6% en organique⁽¹⁾
- EBITDA
18,0 Mds€
+11,3% en organique⁽¹⁾
- Résultat net courant⁽²⁾
4,7 Mds€
x2,4
- Résultat net part du Groupe
5,1 Mds€
x8
- Endettement financier net/EBITDA
2,4x

(1) Variation organique à périmètre, normes et change comparables vs 2020.

(2) Le résultat net courant n'est pas défini par les normes IFRS et n'apparaît pas en lecture directe dans le compte de résultat consolidé du Groupe. Il correspond au résultat net hors éléments non récurrents, hors variations nettes de juste valeur sur instruments dérivés énergie et matières premières hors activités de trading et hors variations nettes de juste valeur de titres de dettes et de capitaux propres nets d'impôts.

Ambitions 2023⁽³⁾

- Endettement financier net/EBITDA
~ 3x
- Dette économique ajustée/EBITDA⁽⁴⁾
4,5x à 5x

(3) Sur la base du périmètre et des taux de change au 1^{er} janvier 2022. À environnement réglementaire constant (plafond ARENH à 100 TWh), avec une hypothèse de prix à terme 2023 au 21 avril 2022, et compte tenu d'une hypothèse de production nucléaire 2022 et 2023 telle qu'annoncée dans les communiqués de presse des 7 et 11 février 2022.

(4) À méthodologie Standard & Poor's constante.

11h12 - Pierre Todorov expose les points de gouvernance.

Le Conseil est à ce jour composé de 18 membres : 11 nommés par l'Assemblée générale, dont 5 sur proposition de l'État, un représentant de l'État et 6 administrateurs élus par les salariés.

Le Conseil compte 5 administrateurs qualifiés d'indépendants en application des critères définis par le Code AFEP-MEDEF. Ce taux de 41,7% est stable et supérieur à la recommandation du tiers préconisée par le Code AFEP-MEDEF.

Le taux de féminisation du Conseil s'établit à 50 % hors administrateurs représentant les salariés, ainsi que sur l'ensemble du Conseil.

Au cours de l'année 2021, le Conseil d'administration s'est réuni 14 fois, avec un taux de participation de 95,2%, et les cinq Comités du Conseil ont tenu 21 réunions.

Conformément à la **politique de diversité** définie par le Conseil d'administration, le Conseil rassemble des administrateurs présentant des **compétences et des expertises variées et complémentaires**. Celles-ci sont décrites dans le document d'enregistrement universel 2021 et dans la brochure de convocation de l'Assemblée. La **nomination** d'une nouvelle administratrice **s'inscrit dans cette politique** de diversité.



M^{me} Delphine Gény-Stephann succèdera, pour un mandat d'une durée de 3 années, à Véronique Bédague-Hamilius, qui a souhaité démissionner de son mandat d'administratrice d'EDF à l'issue de l'Assemblée générale du 12 mai 2022.

M^{me} Delphine Gény-Stephann se présente aux actionnaires d'EDF

Pour en savoir +

11h18 - Présentation des résolutions par Pierre Todorov

11h29 - Échange avec les actionnaires

La vingtaine de questions adressées au Président a permis d'aborder des sujets variés tels que notamment :

- L'évolution du cours de bourse, la politique de distribution des dividendes et les modalités de souscription à l'option de paiement du dividende en titres
- Le projet de réorganisation du Groupe
- La protection des intérêts des actionnaires minoritaires
- L'impact de la crise en Ukraine sur EDF
- Le protocole d'accord avec la société Areva
- La gestion du coût de démantèlement et de traitement des déchets nucléaires
- Le lancement d'une offre réservée aux salariés après l'augmentation de capital d'avril 2022
- Le développement des éoliennes et les risques liés aux activités du Groupe
- L'évolution des technologies dans le traitement des déchets nucléaires
- Les technologies des futurs petits réacteurs nucléaires

Les 36 questions écrites préalablement adressées au Conseil d'administration et leurs réponses sont consultables à l'adresse : edf.fr/ag.

12h09 - Vote des résolutions

Jean-Bernard Lévy soumet au vote des actionnaires les 25 résolutions proposées par le Conseil d'administration ainsi que les résolutions A, B, C et D du Conseil de surveillance du FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise) Actions EDF, non-agrèées par le Conseil.

12h26 - Clôture de la séance par le Président.

Si vous souhaitez voir ou revoir l'intégralité de l'Assemblée générale 2022,

Cliquez ici +

Agenda 2022

• 28 juillet

Résultats semestriels 2022

• 27 octobre

Information financière trimestrielle au 30 septembre 2022



E-CONVOCATION

Actionnaires au nominatif, choisissez la e-convocation pour les prochaines Assemblées générales en vous connectant sur **Planetshares**



Planetshares

Pour en savoir +



EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris Cedex 08 – France
Capital de 1 868 467 354 euros
552 081 317 R.C.S Paris
www.edf.fr

Cette lettre est éditée par la Direction Relation actionnaires d'EDF.

Réalisation artistique : SEITOSEI
Crédits photos : © Marie GENEL / CAPA PICTURES,
Augustin DETIENNE / CAPA PICTURES, Gaëtan BERNARD

Rédaction finalisée le 16 mai 2022.